



Association Indépendante
des Parents d'Elèves
www.aipe-carquefou.com

Madame Vallaud-Belkacem

Ministère de l'éducation nationale
de la jeunesse
et de la vie associative
Carré Suffren
110 rue de Grenelle
75357 Paris cedex 07 SP

Copies :

Monsieur William MAROIS
Recteur de l'Académie de Nantes
Chancelier des Universités

Monsieur Philippe CARRIERE
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale

Madame la Ministre,

Au nom des Parents d'Élèves de l'ensemble des Établissements Scolaires Publics de Carquefou, notre association représentant 65 % de parents d'élèves de cette ville, nous souhaitons attirer votre attention sur les grandes inquiétudes suscitées chez les parents d'élèves de notre cité, par le projet de réforme du collège.

Les enquêtes Pisa et Cedre montrent combien le niveau des collégiens français a baissé à la fois par rapport à leurs prédécesseurs et par rapport au niveau moyen de ceux de l'OCDE, que ce soit en français, en mathématiques ou en histoire-géographie. L'urgence est donc bel et bien là et la réforme est indispensable. Un certain nombre d'éléments de cette réforme nous semblent positifs mais beaucoup de questions demeurent.

Disparition des sections européennes

Les mesures annoncées en matière d'options linguistiques mettent fin à la possibilité pour les élèves de choisir d'apprendre deux langues dès la 6e et de poursuivre dans des classes spécifiques puis en section dite «européenne». Cette possibilité est remplacée par la généralisation dès la 5e de l'apprentissage d'une seconde langue vivante à raison de deux heures par semaine en 5e mais avec simplement un total de 54 h supplémentaires sur l'ensemble de la scolarité au collège, ce qui semble peu pour un apprentissage réellement efficient(cf rapport d'août 2000 de l'inspection générale de l'éducation nationale).

Selon de très nombreux enseignants, à moins de 3 heures par semaine en LV 2, avec des classes hétérogènes et des effectifs chargés, l'enseignement-apprentissage des langues vivantes se révèle inefficace pour un grand nombre d'élèves, et surtout pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'aide à la maison, car en début d'apprentissage d'une langue les moments d'exposition à la langue doivent être les plus fréquents possibles.

Cette suppression des classes « euro » résulte d'une volonté des pouvoirs publics d'égaliser les conditions d'accès à l'excellence et à la réussite au collège en permettant à tous les élèves de suivre les mêmes volumes horaires de langues étrangères. Patrick Bloche, président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation à l'Assemblée nationale, l'a précisé ainsi:«C'est ouvrir à tous l'accès à des dispositifs actuellement réservés à une minorité, le plus souvent privilégiée socialement et culturellement.»

Nous partageons cette idée de la possibilité de l'excellence pour tous quelle que soit son origine. Pour la grande majorité de nos enfants, maîtriser deux langues sera une nécessité absolue, il est démontré que le dispositif avec une DNL, soit une matière enseignée dans une langue étrangère est un dispositif efficace pour atteindre cet objectif. Ce système est décrié par certains car qualifié d'élitiste, pourquoi alors ne pas l'ouvrir à tous les élèves ?

Ján Figel, Commissaire en charge de l'éducation, de la formation, de la culture et du multilinguisme appuie cette idée « Cela conforte la perception positive portée sur l'enseignement EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère) comme un des moyens possibles de se rapprocher de l'objectif européen d'apprendre au moins deux langues étrangères autres que la langue dans ce cadre : l'enseignement intégré d'un contenu et d'une langue. Dans les années à venir, les autorités éducatives des pays européens ont, dans cette perspective, la tâche de mettre tout en œuvre pour que leurs élèves s'ouvrent davantage au plurilinguisme. Malgré les obstacles qui restent encore à surmonter (notamment la pénurie d'enseignants), l'enseignement EMILE est une voie à explorer et à développer. »

En outre, les classes euro ne sont pas l'apanage des collèges

« favorisés », il y a des établissements , et en particulier en Loire-Atlantique, dans lesquels on a réussi à maintenir de la mixité sociale par ces filières d'excellence et ces établissements risquent de s'effondrer ou de devenir des collèges « ghetto ».

Inquiétudes pour l'enseignement de l'allemand

D'autre part, cette réforme stipule que l'apprentissage de l'allemand sera possible dès le CP ? Comment la mise en œuvre de ce changement sera-t-il possible puisque les professeurs des écoles qui devraient l'enseigner n'y sont tout simplement pas formés. Certes, 515 postes de professeurs d'allemand supplémentaires seront créés à la rentrée, mais seront-ils pourvus ? Seront-ils répartis sur tout le territoire ? Suffiront-ils à assurer la formation de tous les élèves de primaire qui le souhaitent ?

Actuellement, les élèves de primaire qui sont censés apprendre l'anglais depuis 5 ans (dès le CP) ne le font pas de façon homogène sur tout le territoire. La plupart du temps ils ne possèdent en fin de CM2, qu'un bagage linguistique en anglais très limité. Imaginer que, dès la rentrée 2016, deux langues puissent être apprises en 5e alors que la première langue est, pour l'anglais, simplement en tout début d'apprentissage et, pour l'allemand, pas du tout abordée paraît étonnant.

Langues anciennes : vernis de culture ?

Dans le nouveau projet, le latin et de grec restent donc proposés aux élèves, sous la forme d'un "enseignement de complément" parallèle à l'EPI. Les options sont cependant allégées par rapport au programme actuel, puisqu'elles passent de deux heures à une heure en cinquième, et de trois heures en quatrième et troisième à deux heures.

Nous sommes inquiets par rapport à la mise en place concrète des langues anciennes qui deviennent dépendantes du volontarisme des établissements: en l'absence de dotation horaire obligatoire et de financement spécifique, elles pourraient bien être abandonnées par de nombreux établissements. Ceux-ci devront en effet piocher dans une enveloppe d'heures complémentaires limitée à 2h45 par semaine en 2016 et à 3 heures en 2017 pour instaurer ces options de langues anciennes. Or, actuellement, 20 % des élèves choisissent cette option. Cette suppression pénalisera de fait, un enfant sur 5, cela nous semble aller à l'encontre du libre choix pour tous

En clair, comme l'explique le site "reformeducollege.fr", fondé par un groupe de professeurs, "il faudra donc choisir localement, dans chaque établissement, entre mettre en place l'enseignement de complément, ou faire de plus petits groupes en AP (Accompagnement Personnalisé)". Il nous semble peu probable que les conseils pédagogiques choisissent de mettre en place cet enseignement, surtout dans les établissements difficiles, où ces petits groupes sont indispensables. Il en résultera inmanquablement un accroissement des inégalités entre établissements favorisés et établissements de zones difficiles.

«Tous les élèves pourraient bénéficier de l'enseignement de ces langues si on leur donnait un horaire réservé mais l'EPI n'apportera qu'un vernis de civilisation», estime M. Martin, également vice-président de la Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes. L'enseignement précis des langues anciennes, nécessaire pour structurer la pensée et entrer pleinement dans la compréhension d'une civilisation, va disparaître. Or, comment mieux comprendre en profondeur, par exemple, les risques que fait courir à la république l'abus de pouvoir d'un petit groupe que de lire César dans le texte ? N'est-ce pas le souhait émis par votre gouvernement à l'issue des attentats, que les jeunes puissent prendre conscience de l'histoire et des enjeux de la démocratie afin d'éviter ces horreurs ?

Un réel accompagnement personnalisé ?

La future réforme prévoit un accompagnement personnalisé (AP) de trois heures par semaine en 6e, puis d'une heure par semaine en 4e et en 3e afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Mais, selon les syndicats d'enseignants, ce module personnalisé se fera en fait en classe entière, faute de moyens supplémentaires. Ce dispositif existe depuis plusieurs années en lycée ; il est malheureusement souvent très peu efficient pour les élèves en difficultés, faute de moyens horaires suffisants alloués.

Nous demandons des garanties pour que l'AP soit une réelle prise en charge individualisée des élèves et que ce dispositif bénéficie de l'attribution d'heures spécifiques suffisantes.

Beaucoup de questions demeurent :

Comment en effet peut-on penser rendre plus égalitaire la réussite des élèves au collège en supprimant filières et parcours «d'excellence» que constituaient, de fait, les classes européennes et les options de langues anciennes? Comment, de la même manière, peut-on imaginer que deux heures de plus par semaine de seconde langue étrangère «pour tous» vont permettre leur apprentissage? Comment, enfin, peut-on envisager que l'enseignement du même nombre d'heures de langues étrangères à tous les élèves va permettre de renforcer le niveau général des collégiens français alors qu'ils ont précisément besoin de temps différenciés?

Les élèves issus de milieux favorisés continueront, dans l'enseignement privé ou grâce à des séjours linguistiques plus nombreux et fréquents, à mieux apprendre les langues étrangères que les autres, livrés à la seule compétence en la matière de l'Éducation nationale; comme ils continueront à bénéficier d'un accès privilégié aux humanités et à la culture classique, dont on connaît de longue date les vertus non seulement en termes linguistiques mais aussi rhétoriques et de compréhension des codes culturels (art, littérature, histoire...). Le rôle du capital social et culturel sortira donc encore renforcé comme moyen de sélection scolaire.

Bref, pour notre association, à force de discours sur «l'excellence pour

tous», il est à craindre que ce soit au renforcement des inégalités sociales d'origine et certainement pas à celle du niveau moyen des élèves que cette réforme participe.

Plutôt que de dissuader les bons élèves de rester dans le collège public, en multipliant les obstacles sur leur chemin, au prétexte qu'ils sont davantage issus de milieux favorisés, à notre avis, mieux vaudrait consacrer les moyens mobilisés par cette réforme à élargir l'accès aux filières et parcours d'excellence existants (voire à développer ceux-ci) aux élèves venant de milieux moins favorisés. Le collège, et plus largement le système éducatif français, a en effet besoin à la fois de favoriser et d'encourager les bons élèves en son sein et de permettre au plus grand nombre de devenir l'un de ses bons élèves. Confondre égalité des chances par la valorisation du mérite avec même cursus pour tous est, pour nous, un non-sens.

Le sentiment d'une occasion manquée est d'autant plus grand que le dégagement de 20% du temps scolaire pour les EPI aurait pu servir à renforcer les cours dans les disciplines fondamentales, dont les langues, pour les élèves en difficulté, en leur donnant ainsi des chances supplémentaires de compenser une origine sociale moins favorable ou un parcours scolaire déjà chaotique. En clair, d'organiser davantage de cours de soutien dans le temps et l'enceinte scolaire : le travail en petits effectifs, collectif et bien encadré permettant aux élèves issus de milieux moins favorisés ou en difficulté de bénéficier ainsi d'une sorte d'«Academia» public, donc gratuite. Ainsi, 25% des élèves de centre-ville sont aidés par «quelqu'un d'autre» que les parents ou les frères et sœurs, contre seulement 16% des élèves de quartiers difficiles révèle une étude de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev).

Pourquoi ne pas commencer par réformer vraiment le primaire ?

Vous faites le constat que 20 % des écoliers français entrent en 6e en ayant de sérieuses difficultés à lire et à écrire. Pourquoi alors ne pas plutôt réformer le primaire ?

En effet, une étude d'Alvaro Choi et John Jerrim vient de révéler que le gouvernement espagnol s'est trompé en concentrant sa réforme sur le collège, alors que la faiblesse de son système éducatif, mise en avant par l'enquête Pisa, réside essentiellement dans le primaire. De manière plus générale, dans les systèmes scolaires les plus performants, les programmes scolaires ne sont pas étendus, mais ils sont globalement rigoureux et se concentrent sur quelques disciplines, enseignées de manière efficace et approfondie.

Être équitable et performant

« Des pays qui avaient des contextes socio-économiques aussi compliqués, voire plus compliqués, que la France ont réussi à améliorer leur système et à le rendre plus équitable », commente le Monsieur Education de l'OCDE en citant l'exemple du Portugal. « Et il n'y a pas d'exclusion entre une élite performante et une équité sociale, comme on a pu l'entendre : certains pays parviennent parfaitement à avoir les deux ».

Les spécialistes de l'OCDE ne cessent de rappeler que c'est possible (dans certains pays, les enfants des catégories populaires réussissent aussi bien que les autres : en Corée, les « pauvres » sont plus forts en maths que les « riches »).

On croit souvent qu'un système scolaire non sélectif favorise l'égalité des chances et l'équité, alors qu'un système sélectif vise uniquement à la qualité et à l'excellence. Pourtant, les comparaisons internationales montrent que la qualité de l'enseignement et l'équité ne sont pas incompatibles : les meilleurs systèmes éducatifs – comme l'Australie, le Canada, la Corée, la Finlande ou encore le Japon – concilient les deux.

Dans les pays performants, les élèves, les parents, les enseignants et la société dans son ensemble ont tendance à croire que tous les enfants sont capables de bien travailler à l'école. Les élèves de ces systèmes indiquent systématiquement que s'ils font des efforts soutenus, ils sont convaincus que leurs professeurs les aideront à exceller. Dans ces pays, un socle de compétences exigeant est mis en place et appliqué dans toutes les écoles. Dans ces systèmes éducatifs, avoir des aspirations élevées pour tous n'est pas un vœu pieux, c'est une réalité.

Nous rêvons d'une école qui développerait l'enseignement personnalisé pour les élèves en difficulté, qui mettrait en priorité l'amélioration des compétences de chacun et non le classement permanent, qui aurait pour objectif de favoriser la coopération et le travail collectif autant que la performance individuelle, qui permettrait de maîtriser plusieurs langues vivantes ou anciennes, qui permettrait surtout à chacun, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, de développer au maximum tous ses talents. L'école est sans doute à la fois un des derniers lieux, sinon le dernier, où peut se forger la communauté des citoyens et l'une des dernières voies possibles, sinon la dernière, de l'émancipation sociale et culturelle pour les plus défavorisés.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous vous voudrez bien accorder à ce courrier et en espérant une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Madame
Catherine DEBARRE
Présidente AIPE-CARQUEFOU
6, Avenue des Lapins
Carquefou
02.40.25.10.31